

Cent soixante-douzième session

172 EX/11
PARIS, le 11 août 2005
Original anglais

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES
POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE :
PLAN INTERNATIONAL DE MISE EN ŒUVRE ET CONTRIBUTION DE L'UNESCO
À LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE**

**PROJET DE PLAN INTERNATIONAL DE MISE EN ŒUVRE
DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION
AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2005-2014)**

RÉSUMÉ

Le présent document a été élaboré conformément à la décision 171 EX/6 du Conseil exécutif et à la résolution 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui prie le Directeur général de soumettre au Conseil exécutif, pour examen final et adoption, le projet de Plan international de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD).

Projet de décision proposé : paragraphe 6.

Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (résolution 59/237)

1. En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254 proclamant la Décennie (2005-2014) des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable (DEDD). L'UNESCO a été chargée d'animer les activités de la Décennie et d'élaborer un projet de Plan international de mise en œuvre.

2. La présente version consolidée du projet de plan répond donc à la demande formulée dans la résolution 57/254 et est le fruit de consultations approfondies avec des organismes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations de la société civile et des ONG, des experts et des spécialistes.

Action de l'UNESCO

3. Le projet de Plan international de mise en œuvre a été présenté au Conseil exécutif à sa 171^e session. Dans sa décision 171 EX/6, le Conseil a pris note du plan et a invité le Directeur général à lui en présenter « une version consolidée d'orientation plus stratégique » à sa 172^e session.

4. L'éducation au service du développement durable (EDD) procède de deux domaines distincts dont s'occupent les Nations Unies : l'éducation et le développement durable. L'objectif fondamental de la DEDD est énoncé dans la résolution 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans laquelle l'Assemblée générale « [e]ncourage les gouvernements à envisager d'inclure dans leurs stratégies et plans d'action respectifs en matière d'éducation, et, le cas échéant, dans leurs plans de développement nationaux, des mesures permettant de donner effet à la Décennie [...] ». En outre, l'Assemblée générale « [i]nvite les gouvernements à favoriser la sensibilisation du public et une participation plus large à la Décennie, notamment par des initiatives auxquelles seront associées la société civile et les autres parties prenantes intéressées, ou en coopération avec elles, en particulier au début de ladite Décennie ».

5. À l'intérieur des objectifs généraux énoncés par la résolution de l'Assemblée générale, des sous-objectifs ont été assignés à la DEDD :

- offrir une occasion de mieux cerner et de promouvoir la vision d'un développement durable - et la transition vers ce développement - par toutes les formes d'enseignement, de formation et de sensibilisation de l'opinion publique ;
- mettre mieux en évidence l'importance du rôle de l'éducation et de l'apprentissage dans le développement durable.

Les objectifs de la DEDD sont les suivants :

- faciliter la constitution de réseaux, l'instauration de liens, les échanges et l'interaction entre les parties prenantes de l'EDD ;
- favoriser l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'éducation au service du développement durable ;
- aider les pays à progresser vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et à atteindre ceux-ci grâce à leurs efforts en matière d'EDD ;
- offrir aux pays de nouvelles possibilités d'incorporer l'EDD dans leurs efforts de réforme de l'éducation.

Projet de décision proposé

6. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant les résolutions 57/254, 58/219 et 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant la « Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable » (DEDD),
2. Rappelant en outre que les éléments d'un cadre de référence pour l'élaboration d'un Plan de mise en œuvre de la DEDD ont été présentés à la Conférence générale à sa 32^e session (32 C/INF.9) et qu'un projet de Plan international de mise en œuvre a été présenté au Conseil exécutif à sa 171^e session (171 EX/7),
3. Ayant examiné le document 172 EX/11,
4. Adopte le texte consolidé du Plan international de mise en œuvre (annexe I au présent document) élaboré par l'UNESCO à l'issue de consultations approfondies avec des organismes des Nations Unies, des gouvernements nationaux, des organisations de la société civile et des ONG, des experts et des spécialistes ;
5. Invite le Directeur général à prendre toutes les mesures voulues pour que l'UNESCO donne suite aux résolutions 57/254, 58/219 et 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies ;
6. Invite en outre le Directeur général à poursuivre ses consultations avec d'autres organismes des Nations Unies, avec les États membres et avec la société civile et les ONG en vue de faciliter la bonne mise en œuvre de la Décennie de l'éducation au service du développement durable ;
7. Prie le Directeur général d'assurer une large diffusion du Plan international consolidé de mise en œuvre auprès des États membres, d'autres organismes du système des Nations Unies, d'organisations de la société civile et d'ONG.

ANNEXE I

VERSION CONSOLIDÉE DU PROJET DE PLAN INTERNATIONAL DE MISE EN ŒUVRE

I. OBJECTIF DU PLAN INTERNATIONAL DE MISE EN ŒUVRE

En décembre 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 57/254 proclamant une Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD) de 2005 à 2014. L'UNESCO a été chargée de diriger cette Décennie et d'élaborer un projet de programme d'application international pour la Décennie. Le présent document correspond à cette demande et il est le fruit de consultations approfondies avec des organismes des Nations Unies, des gouvernements, des organisations de la société civile et des ONG, et des experts et spécialistes.

Partant d'une consultation initiale avec ses partenaires du système des Nations Unies en septembre 2003, l'UNESCO a ensuite élargi à l'échelle mondiale la consultation sur un cadre de référence pour l'élaboration du Plan international de mise en œuvre. Plus de 2.000 contributions ont été reçues, dont bon nombre représentaient la synthèse de centaines d'observations. Le projet a largement été distribué et examiné par des universitaires et experts de premier plan dans ce domaine avant d'être présenté, en juillet 2004, au Comité de haut niveau pour la Décennie, qui conseille le Directeur général de l'UNESCO sur ce sujet. Le document a été présenté à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, 18-19 octobre 2004), puis à la 171^e session du Conseil exécutif de l'UNESCO (Paris, avril 2005).

Le Plan international de mise en œuvre définit un vaste cadre permettant à tous les partenaires d'apporter leur contribution à la Décennie. Il s'agit d'un document stratégique centré principalement sur les objectifs que les nations se sont engagées à atteindre grâce à la Décennie et sous la direction de l'UNESCO. Il résume les buts et objectifs de la Décennie, et ses liens avec d'autres mouvements clés concernant l'éducation. Il souligne l'importance des partenariats pour assurer le succès de la Décennie et précise comment ceux-ci peuvent contribuer à tous les niveaux - communautaire, national, régional et international. Le document précise les tâches de l'UNESCO en matière de direction de la Décennie. Ce Plan de mise en œuvre énumère aussi les étapes clés de la DEDD. Il expose ensuite sept stratégies pour aller de l'avant en matière d'éducation pour le développement durable, et décrit comment toute cette gamme de partenaires peuvent apporter leur contribution sur la base des contextes qui leur sont propres. Les lecteurs qui ne connaissent pas bien l'historique de la Décennie ou l'éducation pour le développement durable voudront bien se référer à l'annexe II du présent document, qui donne un résumé succinct des grandes orientations, ainsi que d'autres informations importantes dans ce contexte.

Le Plan international de mise en œuvre devrait favoriser une appropriation collective de la Décennie au service du développement durable. Ce document décrit des marches à suivre dans l'espoir de stimuler l'imagination, la créativité et l'énergie nécessaires pour assurer le succès de cette Décennie. Il est envisagé que les régions et les nations élaborent des plans, des démarches stratégiques et des calendriers sur la base du cadre fourni par le présent Plan international de mise en œuvre.

II. LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

A. Objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable

Cette Décennie est une entreprise complexe et ambitieuse. Les incidences écologiques, sociales et économiques sont énormes et touchent quasiment à tous les aspects de la vie. Le but global de la Décennie est d'intégrer les principes, les valeurs et les pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage. Cet effort éducatif encouragera les changements de comportement afin de créer un avenir plus viable du point de vue de l'intégrité de l'environnement, de la viabilité économique et d'une société juste pour les générations présentes et futures.

L'objectif premier de la Décennie figure dans la résolution 59/237 de l'Assemblée générale des Nations Unies dans laquelle celle-ci « encourage les gouvernements à envisager d'inclure dans leurs stratégies et plans d'action respectifs en matière d'éducation et, le cas échéant, dans leurs plans de développement nationaux, des mesures permettant de donner effet à la Décennie (...) ». De plus, l'Assemblée générale « invite les gouvernements à favoriser la sensibilisation du public et une participation plus large à la Décennie, notamment par des initiatives auxquelles seront associées la société civile et les autres parties prenantes intéressées, ou en coopération avec elles, en particulier au début de ladite Décennie ».

Dans le cadre des objectifs larges définis par l'Assemblée générale, les sous-objectifs de cette Décennie au niveau national sont les suivants :

- donner l'occasion de mieux cerner et de promouvoir la vision du développement durable - et la transition vers celui-ci - par toutes les formes d'éducation, de sensibilisation de l'opinion et de formation ;
- mettre davantage en évidence le rôle important de l'éducation et de l'apprentissage dans le développement durable.

Les objectifs de la Décennie sont les suivants :

- faciliter la constitution de réseaux, les liens, les échanges et les interactions entre les parties prenantes à l'éducation pour le développement durable ;
- participer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'éducation pour le développement durable ;
- aider les pays à faire des progrès dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement grâce à des efforts concernant l'éducation pour le développement durable ;
- fournir aux pays de nouvelles possibilités d'intégrer l'éducation pour le développement durable dans leurs efforts de réforme de l'enseignement.

Reconnaissant que les modalités du développement durable, et des processus éducatifs correspondants, varieront en fonction des contextes, ces objectifs correspondent aux principales tâches que l'UNESCO doit accomplir afin d'aider les États membres en tant que chef de file de la Décennie. Ce rôle de l'UNESCO et la tâche des États membres sont également définis par les quatre grands axes de l'éducation pour le développement durable :

- améliorer l'accès à l'éducation de base de qualité ;
- réorienter les programmes d'enseignement existants ;
- mieux sensibiliser le public à la notion de durabilité ;
- dispenser une formation¹.

Pour bien comprendre le Plan international de mise en œuvre, trois domaines nécessitent un bref examen. Il s'agit des questions de durabilité qui doivent figurer dans les activités d'enseignement, du rôle des valeurs dans l'éducation pour le développement durable et des liens entre la Décennie et d'autres initiatives en matière d'éducation.

B. Questions de durabilité

L'éducation pour le développement durable prépare des gens des horizons les plus divers à prévoir, faire face et trouver des solutions aux questions qui menacent la durabilité de notre planète. Nombre de ces questions clés ont été identifiées lors du Sommet « Planète Terre » à Rio de Janeiro et redéfinies ensuite lors du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) à Johannesburg (Afrique du Sud), en 2002. Comprendre et s'employer à résoudre les questions globales de durabilité qui affectent les différentes nations et communautés, telles sont les tâches de l'éducation pour le développement durable. Ces questions proviennent des trois sphères du développement durable - l'environnement, la société et l'économie. Les questions d'environnement comme la gestion de l'eau et des déchets affectent toutes les nations, de même que les questions sociales telles que l'emploi, les droits de l'homme, la parité, la paix et la sécurité humaine. Chaque pays doit aussi affronter des questions économiques telles que la réduction de la pauvreté, la responsabilité collective et l'obligation redditionnelle. Les grandes questions qui mobilisent l'attention mondiale, par exemple le VIH/sida, les migrations, le changement climatique et l'urbanisation, concernent plusieurs sphères de la durabilité. Ces questions sont extrêmement complexes et nécessitent la mise en œuvre de stratégies éducatives larges et très élaborées si l'on veut que la présente et la prochaine génération de dirigeants et de citoyens y apportent des solutions.

Éduquer pour traiter des questions complexes qui menacent la durabilité de la planète, tel est le défi de l'éducation pour le développement durable. La réforme de l'éducation à elle seule n'y parviendra pas. Il faudra que des efforts intenses soient déployés par de nombreux secteurs de la société.

C. Valeurs

Les modalités par lesquelles les pays décident d'aborder le développement durable sont étroitement liées aux valeurs prônées par ces sociétés, car ce sont ces valeurs qui définissent la façon dont les décisions personnelles sont prises et la législation nationale est rédigée. Comprendre les valeurs est une part essentielle de la compréhension de la vision du monde de chacun et de celle des autres. Comprendre vos propres valeurs, les valeurs de la société dans laquelle vous vivez, et les valeurs des autres sociétés dans le monde, est un aspect essentiel de l'éducation pour un avenir

¹ Ces quatre points sont examinés plus en détail dans la dernière partie du présent document.

durable. Chaque nation, chaque groupe culturel et chaque individu doit acquérir les capacités de reconnaître ses propres valeurs et de les évaluer dans le contexte de la durabilité.

L'histoire des Nations Unies s'accompagne d'un grand nombre de valeurs liées à la dignité et aux droits de l'homme, à l'équité et au respect de l'environnement. Le développement durable va plus loin et les élargit au plan intergénérationnel. Le développement durable permet de valoriser la biodiversité et la conservation de même que la diversité humaine, la capacité d'intégration sociale et la participation. Dans le domaine économique, certains visent l'autosuffisance pour tous et d'autres l'égalité des chances économiques. On peut discuter des valeurs à enseigner et à apprendre dans chaque programme d'éducation pour le développement durable. L'objectif est de créer des valeurs pertinentes localement et appropriées sur le plan culturel à intégrer dans l'éducation pour le développement durable qui s'inspirent des principes et valeurs inhérents au développement durable.

D. Relier la Décennie à d'autres priorités internationales en matière d'éducation

La Décennie de l'éducation au service du développement durable s'ouvre à une époque où un certain nombre d'initiatives apparentées sont en cours et la résolution de l'Assemblée générale a demandé à l'UNESCO d'assurer leur complémentarité. Ainsi, il est indispensable de situer la Décennie par rapport aux efforts dans lesquels la communauté internationale est déjà engagée. En particulier, le processus des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le mouvement de l'Éducation pour tous (EPT), et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA) ont des liens étroits avec certains aspects de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Toutes ces initiatives s'accordent également sur l'importance de l'éducation de base et sur la nécessité de l'étendre et d'en améliorer la qualité.

- Les huit objectifs et les 18 cibles des OMD constituent le cadre primordial de la coopération internationale pour le développement, adopté à l'échelle des Nations Unies. Assurer l'enseignement primaire et l'égalité entre les sexes dans l'éducation, tels sont les deux points sur lesquels les OMD et l'EPT se recoupent - d'autres aspects de l'éducation de base tels que l'alphabétisation, la qualité ou l'éducation non formelle étant des conditions implicites pour la réalisation des OMD.
- Les six objectifs de l'EPT visent à : étendre l'accès à l'éducation de base pour tous les enfants et tous les adultes (et, ainsi définie, elle devrait être dispensée) aussi bien aux femmes qu'aux hommes, aux apprenants de tout âge. Offrir des apprentissages et des savoir-faire utiles ; et s'efforcer d'atteindre une qualité toujours améliorée. Si l'éducation de base est volontairement destinée à avoir un effet positif sur la qualité de vie, en particulier des plus déshérités, la nature même de cet effet - ainsi que le contenu de l'éducation la plus appropriée pour y arriver - demeure un vaste problème. En d'autres termes, le rôle de l'éducation et sa mise à disposition sont essentiels, ce qui détermine la finalité même de l'EPT ; la signification sous-jacente de l'éducation est alors soit implicitement admise, soit considérée comme relevant d'un débat sociopolitique plus vaste.
- La DNUA se situe d'elle-même dans le sillage de l'EPT, où l'alphabétisation est le fil conducteur des six objectifs, ainsi qu'une condition pour y parvenir. Étant l'outil primordial de l'apprentissage, elle doit être incluse sous toutes ses formes et à tous les stades de l'éducation. Il est impossible d'accéder à l'acquisition d'un savoir structuré si la qualité de l'alphabétisation n'a pas été suffisamment prise en compte. La DNUA va, à certains égards, au-delà du processus éducatif, en démontrant ses liens stratégiques avec d'autres aspects de la vie - l'acquisition et l'usage de l'alphabétisation influent sur la santé de la mère et de l'enfant, le taux de fécondité, le niveau de revenus, ainsi que des aspects

moins tangibles, comme l'accroissement de la confiance en soi, de l'initiative, de la citoyenneté active et de l'estime de sa propre culture.

Quelle est la place de la DEDD par rapport à ces grandes initiatives internationales qui existent déjà ? Il est évident que le concept de développement durable déborde le domaine de l'éducation pour toucher tous les aspects du tissu social et institutionnel. En ce sens, le développement durable offre un moyen d'articuler l'ensemble du projet social et la finalité du développement, conjointement aux autres concepts structurants tels que la paix, les droits de l'homme et la viabilité économique. L'éducation au service du développement durable se concentre donc sur les principes et les valeurs implicites véhiculés par l'éducation et se préoccupe plus que les trois autres initiatives du contenu et du but de l'éducation et, de façon plus générale, des apprentissages de toutes sortes. Concevoir et planifier l'éducation pour le développement durable remet aussi en cause toutes les façons de dispenser l'éducation, afin d'adopter des pratiques et des approches qui favorisent les valeurs du développement durable. L'éducation pour le développement durable doit par conséquent être introduite dans les processus pédagogiques, la validation du savoir et le fonctionnement des institutions éducatives.

En résumé :

- si les OMD offrent un ensemble de cibles concrètes et mesurables de développement, à l'intérieur duquel l'éducation est un intrant et un indicateur significatif ;
- si l'EPT se concentre sur les moyens de dispenser l'accès à une éducation de qualité pour tous ;
- si la DNUA se concentre sur la promotion de l'alphabétisation, outil d'apprentissage primordial pour toute forme d'apprentissage structuré ; et
- alors la DEDD favorise un ensemble de valeurs implicites, de processus relationnels et de résultats comportementaux qui devraient caractériser l'apprentissage, en toutes circonstances.

III. RESPONSABILITÉ DE LA DÉCENNIE - UNE DÉMARCHE DE PARTENARIAT ET D'ALLIANCE

Avec l'annonce de la Décennie en décembre 2002, de nombreux particuliers, organisations et réseaux de la communauté éducative se sont portés volontaires avec enthousiasme et optimisme pour travailler à cette entreprise. Ils lui ont apporté leur expertise, leur temps, leur énergie et leurs ressources - y compris des ressources financières. Les ressources qui seront mises à disposition par les gouvernements et les parties prenantes conditionneront en grande partie le succès des initiatives nationales dans le cadre de la Décennie. L'élément crucial du succès est l'ampleur des ressources humaines qui se rassembleront, y compris ces volontaires enthousiastes et toutes ces personnes qui ont beaucoup à offrir, mais qui ne se sont pas encore manifestées.

En tant qu'institution chargée de diriger la coordination de la Décennie, l'UNESCO doit construire dès le départ une large adhésion, grâce à une articulation claire de la valeur ajoutée que représente chaque partenaire. Elle doit aussi créer une dynamique et susciter une participation qui ne fléchissent pas tout au long de la Décennie. La section ci-après décrit le cadre des partenariats pour la DEDD, afin d'identifier toute la gamme des partenaires qui travailleront ensemble et avec l'UNESCO pour atteindre les objectifs de la DEDD. Cette section est suivie d'un résumé concernant la façon dont l'UNESCO conduira cette Décennie.

A. Partenaires

Comme le montre le tableau 1, il y a des partenaires à tous les niveaux - sous-national (local, communautaire), national, régional et international - et de toutes les sphères - gouvernements, société civile et ONG, secteur privé. La liste sera complétée ou modifiée durant le processus de mise en œuvre de la Décennie.

Tableau 1 : Modèle de liste de partenaires potentiels de la DEDD

| | Gouvernement | Société civile et ONG | Secteur privé |
|---|---|--|---|
| Niveau sous-national (communautaire, local) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Départements d'éducation et secteurs de développement des provinces/États/districts ➤ Autorités municipales ➤ Écoles, programmes d'apprentissage des adultes | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Organisations communautaires ➤ Sections locales des ONG ➤ Groupes confessionnels ➤ Comités de développement des villages ➤ Groupes d'apprentissage des adultes | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entreprises locales ➤ Clans et familles ➤ Particuliers |
| Niveau national | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Départements d'éducation et secteurs de développement des gouvernements nationaux ➤ Universités et instituts de recherche ➤ Réseaux d'EPT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ ONG nationales et coalitions d'ONG ➤ Sections d'ONG internationales ➤ Organisations confessionnelles ➤ Associations d'enseignants et syndicats | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Entreprises du secteur privé ➤ Associations d'entrepreneurs |
| Niveau régional | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupements intergouvernementaux régionaux ➤ Réseaux régionaux d'EPT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupements et réseaux régionaux d'OSC et d'ONG | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Associations régionales d'entrepreneurs |
| Niveau international | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Commission du développement durable (CDD) ➤ Groupe de haut niveau et Groupe de travail sur l'EPT ➤ Institutions membres du GNUD ➤ Organismes des Nations Unies et institutions de Bretton Woods ➤ Équipe spéciale du Projet du Millénaire ➤ Organes de surveillance officiels/semi-officiels | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réseaux d'éducation au service du développement durable ➤ ONG ➤ CCONG/EPT ➤ Campagne mondiale pour l'éducation ➤ ONG environnementales internationales | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Associations internationales d'entrepreneurs (par exemple, dans le secteur de l'extraction) ➤ Sociétés transnationales (par exemple, sociétés de médias) |

Étant donné le nombre et la diversité des partenaires potentiels, il faut mettre l'accent sur les réseaux et les alliances. La participation, l'appropriation et l'engagement feront la dynamique de la Décennie. Comment encourager cela ? Quels mécanismes peut-on définir pour structurer la communication et le dialogue nécessaires ? Le leadership et les apports à tous les niveaux sont nécessaires pour déclencher de tels processus.

La présente section formule plusieurs propositions en réponse à ces questions, en commençant par s'attacher aux mécanismes qui permettront au niveau local de s'exprimer - une « approche partant de la base ». Les tableaux 2 à 5 apportent des suggestions aux niveaux sous-national (communautaire), national, régional et international.

Niveau sous-national (communautaire)

Le terme « communautaire » est utilisé ici dans une large acception pour désigner ceux qui partagent un milieu commun et sont donc confrontés à un ensemble de défis interdépendants en matière de développement durable. Le tableau 2 donne des exemples pour ce qui est de l'action et du cadre plus large de coopération.

Tableau 2 : Coopération au niveau communautaire

| Acteurs au niveau communautaire | Tâches particulières de chacun | Coopération au sein de groupements locaux ad hoc ou formels |
|---|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Institutions et organisations communautaires telles qu'écoles, groupes de soutien scolaire, associations culturelles, organisations de jeunesse, coopératives, groupes confessionnels, groupes d'entraide, comités de développement | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer l'EDD dans les activités et les programmes d'apprentissage ordinaires ➤ Définir et mettre en œuvre des stratégies d'apprentissage | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recenser les problèmes locaux de développement durable ➤ Intégrer les connaissances et les compétences locales dans l'EDD ➤ Échanger des données et expérience en matière d'EDD et en tirer des enseignements pour améliorer les pratiques |

Niveau national

L'existence de la Décennie est due aux demandes formulées par les gouvernements nationaux tant à l'Assemblée générale des Nations Unies qu'à l'UNESCO. Le fort soutien exprimé en faveur de l'EDD aux réunions de la Commission du développement durable (CDD) de l'ONU montre que les gouvernements de différentes régions du monde reconnaissent l'importance du rôle de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation pour le développement durable. Cependant, la réussite de la DEDD dépendra beaucoup des mesures prises par les gouvernements dans leur propre pays. Bien que le Plan international de mise en œuvre ne suggère pas que les plans nationaux pour la DEDD se limitent aux ministères, ceux-ci ont un rôle majeur à jouer dans l'obtention des résultats attendus.

Il est clair qu'il faudra des apports et un leadership pour établir et lancer ces processus. Les apports peuvent être fournis par les gouvernements et les réseaux de la société civile qui distribuent, sous une forme modifiée pour tenir compte des conditions nationales, les matériels d'orientation produits au niveau international - qui mettront essentiellement l'accent sur les moyens de générer un débat local et d'identifier les questions pertinentes au plan local. Les services gouvernementaux au niveau local ainsi que les organisations de la société civile pourraient orienter la formation de

groupements ad hoc. Le tableau 3 illustre les nombreuses voies par lesquelles il est possible de fournir ces apports importants et assurer ce leadership. Toutefois, l'importance dans l'EDD d'actions pertinentes au niveau local signifie qu'aucun modèle ne peut ni ne doit être imposé.

Tableau 3 : Coopération au niveau national

| Acteurs au niveau national | Tâches particulières de chacun | Coopération au sein d'une équipe spéciale nationale pour l'EDD |
|---|---|--|
| Ministère de l'éducation et autres ministères compétents | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Donner à l'EDD un cadre directeur national ➤ Budgétiser et mobiliser des ressources ➤ Soutenir les services sous-nationaux ➤ Encourager la sensibilisation du public à l'EDD et au développement durable | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Examiner et recommander des options en matière d'EDD qui reflètent l'expérience et les problèmes locaux ➤ Intégrer l'EDD dans la planification de l'EPT et de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation dans le contexte du Forum sur l'EPT ➤ Servir de forum pour l'échange d'expériences, réussies ou non, en matière d'EDD |
| ONG, réseaux et alliances d'ONG et de la société civile | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faciliter l'échange et le partage d'informations entre leurs membres au sujet des pratiques et expériences en matière d'EDD | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recenser des sujets de recherche sur l'EDD et programmer des projets de recherche en commun |
| Groupes et institutions de médias | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer la sensibilisation à l'EDD et au développement durable dans les stratégies des médias | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Recenser les besoins de renforcement des capacités et déterminer l'acteur le mieux placé pour y répondre |
| Entreprises du secteur privé et associations professionnelles | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Servir de forum pour l'identification des défis auxquels ils sont confrontés en matière de développement durable et recenser les besoins d'apprentissage à satisfaire | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre au point des indicateurs de suivi pertinents pour l'EDD |

Au niveau national, les objectifs d'une approche intégrée de l'EDD appliquée par les services gouvernementaux à tous les niveaux sont les suivants :

- déclarer l'EDD prioritaire et, là où c'est possible, l'intégrer dans les plans nationaux de développement durable et les plans nationaux d'éducation ;
- aligner les politiques, les mandats et autres cadres similaires à l'appui de l'EDD ;
- favoriser une large connaissance et compréhension de l'éducation pour le développement durable ;
- fournir aux éducateurs et aux formateurs les connaissances et les informations voulues pour mettre en pratique l'EDD ;
- promouvoir la recherche-développement au service de l'EDD ;
- établir des réseaux de coopération des ressources humaines et financières.

L'élaboration d'un plan national est un premier pas important dans la création d'une réponse nationale à la DEDD. Une approche consiste notamment à constituer des équipes ou des comités interministériels (santé, emploi, environnement, éducation, finances, statistiques, planification et gestion des ressources, etc.). Dans cette approche, c'est l'ensemble du gouvernement qui s'attaque aux questions touchant à un avenir plus viable et à l'éducation pour le développement durable. Cette approche est désirable car l'éducation pour le développement durable relève de tous les ministères et pas seulement d'un ou deux ministères comme ceux de l'éducation ou de l'environnement.

Niveau régional

Les groupements régionaux plus larges en faveur de l'EDD seront eux aussi des organes de coordination utiles. Cependant, étant donné qu'il existe déjà des forums régionaux pour l'EPT (ou au moins des réunions régionales sur l'EPT), il serait préférable d'organiser les groupements régionaux pour l'EDD en conjonction avec ces forums. Comme l'EDD est susceptible de faire appel à un plus large éventail d'acteurs/secteurs, cela aurait l'avantage d'inclure les participants à la réunion sur l'EPT (du reste, les liens transsectoriels sont une préoccupation essentielle de l'EPT). Le tableau 4 donne des exemples de processus régionaux.

Tableau 4 : Coopération au niveau régional

| Acteurs au niveau régional | Tâches particulières de chacun | Coopération au sein d'un groupe régional pour l'EDD |
|---|---|--|
| Représentants des gouvernements nationaux | (Voir niveau national) | |
| Organisations intergouvernementales régionales | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Soutenir l'élaboration des politiques nationales ➤ Promouvoir l'échange d'expériences et d'informations | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Procéder à des consultations régionales sur les priorités de la DEDD ➤ Mettre en commun les politiques, les pratiques, les connaissances et les progrès ➤ Recenser les problèmes communs ➤ Tirer des enseignements de diverses stratégies ➤ Forger un consensus sur les problèmes et l'action au niveau régional ➤ Organiser à l'échelle transnationale la formation et le renforcement des capacités |
| Réseaux, coalitions et alliances régionales de la société civile et d'ONG | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir les échanges et l'apprentissage dans les réseaux et organisations membres | |
| Groupements régionaux de médias | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Établir des stratégies médiatiques communes pour le développement durable et l'EDD | |
| Associations régionales du secteur privé | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir la coopération du secteur privé avec les autres acteurs de l'EDD | |
| Représentants régionaux d'institutions internationales | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tirer de l'expérience transnationale des enseignements et les diffuser ➤ Faciliter les échanges transnationaux sur l'EDD | |
| Représentants régionaux de la coopération bilatérale | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Déterminer les moyens d'appuyer les initiatives nationales et régionales d'EDD | |

Les régions de l'ONU s'efforcent elles aussi d'asseoir les activités de la Décennie sur la collaboration. C'est ainsi que la région Asie-Pacifique a organisé une grande réunion de planification à Bangkok en 2004 et procédé au lancement régional de la Décennie à Nagoya, Japon, en juin 2005. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE) travaille sur la DEDD depuis plusieurs années et a procédé au lancement régional de la Décennie en Lituanie en mars 2005. La région de l'UNECE a assigné à sa stratégie de mise en œuvre l'objectif suivant :

« L'objectif de la présente stratégie est d'encourager les États membres de l'UNECE à développer et intégrer l'EDD dans leurs systèmes d'éducation formelle - dans toutes les disciplines appropriées - ainsi que dans l'éducation non formelle et informelle. »

La région Amérique latine et Caraïbes (LAC) a élaboré son plan régional et les autres régions de l'ONU sont en train de faire de même. Ces stratégies régionales de l'ONU tiennent compte des objectifs essentiels de la Décennie et formulent des approches adaptées aux régions pour tenir compte de la réalité des besoins, des priorités et des ressources de ces régions.

Le Plan international de mise en œuvre encourage toutes les régions à rassembler des représentants de chaque nation de la région et d'autres parties prenantes appropriées pour non seulement élaborer une stratégie pour la DEDD mais aussi jouer le rôle de catalyseur dans sa mise en œuvre. Une stratégie régionale pourrait comprendre un plan général d'action, des buts et des objectifs, des thèmes clés ou des priorités pour la région, des résultats escomptés, des mécanismes de coordination et de coopération, des rôles et responsabilités, des mécanismes de suivi et d'évaluation et des ressources - tant financières qu'humaines. La stratégie régionale pourrait aussi inclure des dispositions permettant de la réviser au long de la Décennie.

Niveau international

Il existe déjà plusieurs forums où les questions touchant l'EDD peuvent et doivent figurer en bonne place et régulièrement à l'ordre du jour. Il s'agit par exemple de la Commission du développement durable (CDD), des conférences pertinentes de toutes les institutions, programmes et organismes du système des Nations Unies, des réseaux d'ONG et de diverses réunions consacrées à l'EPT et à l'alphabétisation. Ces forums sont décrits dans le tableau 5.

Tableau 5 : Coopération au niveau international

| Acteurs au niveau international | Tâches particulières de chacun | Coopération dans le cadre de divers forums |
|---|---|---|
| Groupe de travail international ad hoc | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rassembler des informations sur les faits nouveaux en matière d'EDD et les priorités émergentes ➤ Promouvoir la DEDD | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Conseiller l'UNESCO sur les faits nouveaux et les priorités émergentes en matière d'EDD ➤ Aider l'UNESCO à constituer des partenariats et à élaborer des projets à l'appui de la DEDD |
| Institutions intergouvernementales (ONU et autres) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribuer à l'Équipe spéciale interinstitutions ➤ Intégrer la planification de l'EDD dans les plans de travail et initiatives appropriés ➤ Participer aux forums internationaux et régionaux | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Continuer de donner à l'EDD une place privilégiée dans l'ordre du jour de la CDD ➤ Mobiliser la volonté politique et renforcer l'engagement mutuel à travers la CDD ou une Équipe spéciale interinstitutions ➤ Intégrer l'EDD dans l'agenda de l'EPT (Rapport de suivi, Groupe de haut niveau et Groupe de travail) ➤ Favoriser l'échange mondial de pratiques, de politiques et de progrès ➤ Organiser des ateliers internationaux, régionaux et sous-régionaux de renforcement des capacités ainsi que des conférences à l'appui de la DEDD et de l'EDD |
| UNESCO ² (Institution chef de file de la DEDD) | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Promotion et renforcement des capacités pour l'EDD et la DEDD dans les secteurs de l'UNESCO et entre ces secteurs ➤ Plaidoyer et communication avec la communauté internationale ➤ Constitution de partenariats et d'une dynamique collective | |
| Réseaux de la société civile et des ONG | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir l'échange et l'apprentissage interrégionaux ➤ Informer leurs membres des faits nouveaux en matière d'EDD | |
| Organismes bilatéraux et multilatéraux de développement | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Intégrer l'EDD dans les programmes et les budgets ➤ Promouvoir la recherche concernant l'EDD | |

² Voir la section suivante pour plus de détails sur le rôle de l'UNESCO.

Conformément aux principes de la durabilité, des parties prenantes de toutes sortes seront invitées à participer à un processus transparent afin de formuler la réponse de chaque pays. Des acteurs de tous horizons ont le droit de prendre part à la Décennie depuis la phase initiale d'élaboration d'une vision commune jusqu'à la phase de mise en œuvre. Les organisateurs de la Décennie, qu'ils soient nommés par un gouvernement ou engagés par un comité national, doivent veiller à ce que les parties prenantes, issues de groupes majoritaires comme de groupes minoritaires, soient invitées à se joindre au processus de participation du public. Les organisateurs doivent aussi faire en sorte que le processus de planification soit non pas opaque, mais inclusif, démocratique et transparent. Il leur incombe de faire régulièrement rapport aux parties prenantes. Ces rapports devraient refléter les contributions et opinions des acteurs de l'EDD, preuve qu'ils ont été entendus et leurs efforts pris en compte. C'est grâce à la participation constante des parties prenantes que l'on entretiendra l'énergie et l'enthousiasme en faveur de l'EDD tout au long de la Décennie au-delà de 2014.

B. Le rôle de chef de file de l'UNESCO

Le rôle de l'UNESCO en tant que chef de file de la DEDD sera pleinement conforme avec les fonctions de l'Organisation, à savoir être un laboratoire d'idées, un organisme normatif, un centre d'échange d'informations, un organisme de développement des capacités et un catalyseur pour la coopération internationale. L'Organisation sera proactive et toutes ses composantes pratiqueront la coopération intersectorielle afin de prouver avec quelle détermination l'UNESCO peut et va jouer son rôle de chef de file et de coordination au niveau international pour garantir l'efficacité et la réussite de la Décennie. L'Organisation utilisera son rôle de coordination de la DEDD pour :

- susciter de nouveaux partenariats avec le secteur privé, la jeunesse et des groupes de médias ;
- encourager le suivi et l'évaluation ;
- favoriser un programme de recherche et servir de forum de recherche sur l'EDD ;
- servir de lieu de rencontre à d'importants acteurs de la Décennie, par exemple des représentants de grandes multinationales, des institutions religieuses, des associations de la jeunesse, des populations autochtones, etc. ;
- partager les bonnes pratiques en matière d'EDD ;
- établir des liens entre des États membres qui ont instauré des programmes, politiques, travaux de recherche, etc., relatifs à l'EDD et ceux qui ont besoin d'aide ;
- convoquer des groupes de travail souples sur des sujets particuliers ;
- s'acquitter de son rôle stratégique eu égard à l'EDD.

IV. LES PRINCIPALES ÉTAPES

La Décennie est un engagement que les États membres assumeront en fonction de leurs priorités et approches. Elle représente aussi, comme le soulignent les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies, une entente en vue d'œuvrer ensemble à la réalisation de buts et objectifs communs. Il est par conséquent important de déterminer un certain nombre d'étapes communes que tous les acteurs concernés peuvent s'employer à atteindre, notamment :

- la mise en place de plans et/ou activités clairement identifiables dans les États membres ;
- la désignation dans les États membres de points focaux chargés de rendre compte ;
- l'élaboration de plans ou stratégies régionaux. Il peut également y en avoir aux niveaux sous-régionaux ;
- la définition d'indicateurs des progrès accomplis et de mécanismes permettant de suivre leur réalisation ;
- l'identification de sources d'assistance technique et d'exemples de bonnes pratiques ;
- le partage de l'information sur les travaux de recherche-développement et l'innovation pertinents ;
- des moyens de favoriser des partenariats ;
- la fourniture de conseils dans des domaines essentiels ;
- la soumission à l'Assemblée générale des Nations Unies de rapports à mi-parcours et à la fin de la Décennie.

En sa qualité d'organisme international de coordination, l'UNESCO, de concert avec tous les partenaires, mettra au point des moyens et un calendrier (si besoin est) pour ce qui précède.

V. MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La présente section est essentiellement axée sur la manière dont pays, groupes et particuliers peuvent s'acquitter du rôle qui leur incombe en tant qu'acteurs de la Décennie en apportant leur contribution aux grandes étapes susmentionnées. Elle indique les stratégies de mise en œuvre de la DEDD, donne des exemples de leur application et décrit l'infrastructure et les ressources nécessaires à la Décennie.

A. Sept stratégies pour aller de l'avant

La consultation entreprise à l'échelle mondiale afin d'établir le Plan international de mise en œuvre a permis de recenser les sept stratégies ci-après comme indispensables pour aller de l'avant et créer des stratégies et plans régionaux, nationaux et infranationaux (locaux) de mise en œuvre. Toutes les sept devraient à la fois être attentivement intégrées au processus initial d'élaboration d'un plan de mise en œuvre et faire partie de tout plan de mise en œuvre quel qu'il soit. En intégrant ces stratégies, comme par exemple la consultation du public, les organisateurs découvriront que de nombreux programmes éducatifs concernant la réforme de l'enseignement, la formation en

entreprise et les campagnes d'information du public existent déjà. La DEDD consiste en partie à intégrer et coordonner les activités issues de ces diverses initiatives en cours dans les trois sphères du développement durable, ainsi que les quatre orientations dans le plan global de l'EDD.

Aller de l'avant exigera une multiplicité d'activités diverses allant de la préparation de communiqués de presse au financement de propositions ; de l'accueil de réunions à la production de cadres d'action détaillés ; de l'organisation de manifestations à l'adaptation de programmes existants. Dans la mesure où les plans d'action de la plupart des pays en faveur de la DEDD supposera une participation volontaire, il sera indispensable d'assurer la coordination et la poursuite des activités. L'UNESCO a publié une liste plus détaillée de suggestions, intitulée « Guidance for the Preparation of National Launches and Activities of the United Nations Decade of Education for Sustainable Development » (Conseils pour la préparation à l'échelle nationale du lancement et des activités de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable), que l'on peut consulter sur le site Web de l'UNESCO (www.unesco.org/education/desd) afin d'aider au départ la planification des stratégies nationales ou locales de mise en œuvre.

L'éventail des activités entreprises sera très varié, mais les parties prenantes peuvent appliquer, aussi bien dans le cadre de leurs institutions que dans les réseaux et alliances dans lesquels elles opèrent, les sept stratégies suivantes :

- élaboration d'une vision commune et mobilisation ;
- consultation et maîtrise ;
- partenariats et réseaux ;
- renforcement des capacités et formation ;
- recherche et innovation ;
- utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- suivi et évaluation.

1. Élaboration d'une vision commune et mobilisation

Pour définir des programmes d'EDD, il faut concevoir ce que signifient vivre dans le cadre de limites environnementales, entretenir des relations pacifiques, équitables et justes et travailler dans des conditions durables. Élaborer des visions d'un monde plus durable permet à l'EDD de s'ancrer dans les communautés locales. Les activités d'EDD peuvent exploiter ce qui a déjà été fait pour élaborer des versions locales d'Action 21 dans de nombreux pays et communautés. Et surtout, la sensibilisation devrait susciter une prise de conscience de la manière dont les actes de chacun, individu ou groupe, peuvent affecter la vie des autres et la situation sociale, économique et environnementale, tant localement qu'à l'étranger.

Outre la conception d'un avenir durable, le succès de la DEDD exige une mobilisation générale en faveur de la promotion de l'EDD. La mobilisation devrait avoir lieu à tous les échelons et faire intervenir tous les acteurs. Les autorités nationales et la société civile devraient entretenir un dialogue permanent permettant d'exposer les questions au grand jour et de fixer les programmes à mener, par le biais de délibérations, de débats et d'un apprentissage mutuel constants. Compte tenu de leur large et profond impact, les médias ont un rôle extrêmement important à jouer dans la mobilisation en faveur d'un avenir plus durable. Ils peuvent diffuser l'information et les connaissances et sensibiliser ainsi davantage le public. Ils peuvent aussi modifier des attitudes, réunir des soutiens et, en définitive, changer des politiques. Les médias ont un rôle décisif à jouer dans la mobilisation en faveur de l'EDD.

2. Consultation et maîtrise

Une Décennie internationale fournit une occasion de créer une dynamique mondiale en faveur de l'EDD ; cependant, cette dynamique n'existera et ne perdurera que dans la mesure où les acteurs, à tous les échelons, contribueront à créer et s'approprient la vision de l'EDD. Cette maîtrise de leur part repose sur des consultations et une large participation à l'élaboration de la vision, à la formulation des politiques, à la planification et à la mise en œuvre. C'est avant tout aux gouvernements qu'il incombe d'amorcer des processus de participation du public et de créer des lieux d'écoute où toutes les parties prenantes pourront exprimer une large diversité d'opinions. Non seulement la participation du public améliore la qualité des décisions des gouvernements, mais elle résout efficacement les conflits entre intérêts rivaux, instaure la confiance dans les institutions, éduque et informe. Les consultations devraient comporter les éléments suivants :

- des processus de participation du public et de prise de décisions transparents et largement diffusés ;
- des procédures permettant de solliciter la contribution de la société civile et du secteur privé et d'intégrer leurs réponses et leurs souhaits dans les initiatives et programmes nationaux ;
- des débats méthodiques et travaux en commission ;
- des contacts permanents avec les acteurs qui participent à l'élaboration de la vision et à d'autres processus et la fourniture périodique de rapports sur l'avancement des travaux ;
- la publication en temps voulu des rapports, des grandes options et des prévisions budgétaires des gouvernements ;
- campagnes de sensibilisation du public l'invitant à fournir des informations en retour et à faire des observations ;
- commande de recherches pertinentes et utilisation transparente de leurs résultats pour formuler des politiques reposant sur des données de fait.

De tels mécanismes sont adaptés à l'échelon national et infranational.

3. Partenariats et réseaux

L'éducation au service du développement durable est par essence transsectorielle et fait intervenir toutes sortes d'institutions. Le succès de la DEDD dépendra de la solidité et de l'ouverture des partenariats, réseaux et alliances qui s'instaureront entre les parties prenantes à tous les niveaux. Dès le départ, les partenaires de la DEDD doivent se tourner vers l'extérieur, s'attacher à établir des relations avec des initiatives, des programmes, des groupes et des réseaux afin de la promouvoir, de programmer et mettre en œuvre l'EDD. Il faut veiller particulièrement à nouer des liens entre les autorités nationales et leurs populations en raison de leur rôle essentiel de coordination et de leur capacité à allouer des ressources. Les réseaux de la société civile peuvent, par leurs contacts avec la base, permettre de diffuser les messages de l'EDD au niveau local et d'informer les organismes officiels. La Décennie sera d'autant plus réussie que les partenaires tireront parti de réseaux et projets existants, créant ainsi une synergie et une coopération.

Du fait de la diversité des perspectives propres aux différents partenaires, la participation à la Décennie offrira de multiples points d'entrée ; quand l'un intervient en partant d'une perspective écologique, un autre vise la croissance économique durable et un autre encore part de perspectives socioculturelles. La valeur ajoutée de la Décennie est qu'elle reconnaît l'interdépendance de ces diverses perspectives et crée un espace où ces intérêts peuvent collectivement donner forme à l'entreprise commune de l'EDD.

L'un des aspects décisifs des partenariats et des réseaux résidera dans leurs échanges réguliers et systématiques de données d'expérience et d'information sur l'EDD. Ce sera là une caractéristique essentielle de la coordination de la Décennie, à chaque niveau, régional et international notamment. Savoir ce que les autres font d'un bout du monde à l'autre est important pour apprendre et innover, et constitue souvent un encouragement et une motivation qui poussent à persévérer sur le long terme.

4. Renforcement des capacités et formation

La DEDD exigera diverses capacités. Les partenaires et réseaux associés à l'entreprise possèdent les compétences et connaissances nécessaires pour faire de la Décennie une réussite ; il s'agit de les mettre en commun efficacement. Les partenaires venant des divers domaines qui contribuent à l'EDD (par exemple l'éducation environnementale, l'éducation en matière de population et l'éducation des consommateurs) possèdent une expertise dans toutes les compétences de renforcement des capacités (par exemple planification stratégique, mise en réseau, élaboration de matériel et évaluation) dont ont besoin les acteurs de l'EDD, et la Décennie offre une occasion de mettre en place des mécanismes pour apprendre les uns des autres.

Un groupe essentiel, qui mérite une mention particulière pour ce qui est du renforcement des capacités et de la formation, est celui des formateurs d'enseignants, à côté des enseignants en formation et en service. Grâce à de multiples heures de contact dans la classe, les 60 millions d'enseignants du monde façonnent la base de connaissances et les conceptions du monde de millions d'enfants. Si les enseignants en formation et en service apprennent à intégrer les questions touchant l'EDD dans le programme d'enseignement et à utiliser les techniques pédagogiques associées à une EDD de qualité, la prochaine génération sera capable de bâtir un monde plus viable.

5. Recherche, développement et innovation

Recherche et développement. En appliquant ce que nous ont déjà appris la recherche en éducation et les meilleures pratiques pour guider l'EDD, la communauté éducative peut accomplir des progrès rapides lors des phases initiales de la Décennie et assurer une plus grande qualité.

Les sociétés du savoir, à travers le monde, peuvent fournir le contenu de l'EDD. Traditionnellement, il y a un décalage d'une dizaine d'années ou plus avant que les nouvelles découvertes soient intégrées dans les programmes scolaires et autres programmes d'éducation. La DEDD incite la communauté éducative à incorporer les informations et les recherches les plus récentes dans les programmes.

Les activités de la DEDD ont besoin d'être guidées par la recherche et le développement. Nombre d'agendas de recherche-développement seront nécessaires pour répondre aux besoins de l'éducation de base, de l'enseignement supérieur, de la formation, de la sensibilisation du public, des médias, etc. Les travaux de recherche-développement destinés à appuyer la DEDD ont de multiples fins, comme par exemple :

- collecter des informations de base et réaliser des études longitudinales pour évaluer les effets des nouveaux programmes d'EDD ;
- collecter des données à communiquer aux politiciens et aux fonctionnaires des ministères pour montrer que les programmes d'EDD sont efficaces et méritent d'être financés ;
- documenter les réussites, pour les reproduire, et les échecs, pour les éviter ;
- utiliser les données et non les assertions pour aider à faire comprendre que l'EDD est une éducation utile ;
- déterminer les pédagogies appropriées pour l'EDD ;
- faire progresser les bases conceptuelles et théoriques de l'EDD ;
- déterminer les relations de l'EDD avec d'autres aspects de l'apprentissage (par exemple l'alphabétisation, l'arithmétique, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales) ainsi qu'avec les modalités d'intervention en faveur du développement (par exemple les projets sectoriels, la mobilisation communautaire) ;
- intensifier la recherche sur les approches d'un enseignement et d'un apprentissage de qualité pour l'EDD, afin d'aider l'apprentissage à acquérir un caractère plus transformatif.

Innovation. En dernière analyse, la DEDD a pour objectif de faire en sorte que l'EDD soit mise en œuvre dans des milliers de situations locales. Cela impliquera l'intégration de l'EDD dans une multitude de situations d'apprentissage différentes. Aucun programme standardisé ne peut ni ne doit être proposé. Il existe déjà un certain nombre de processus destinés à aider les communautés à créer des programmes d'EDD localement pertinents et culturellement appropriés, comme par exemple :

- les processus utilisés pour identifier les objectifs communautaires en matière de développement durable, tels que ceux qu'utilise le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) pour aider à travers le monde les communautés à créer au niveau local des Actions 21 ;
- les processus de réorientation de l'éducation afin de traiter le développement durable d'une façon localement pertinente et culturellement appropriée, tels que ceux utilisés dans l'*Education for Sustainable Development Toolkit* (www.esdtoolkit.org) ;
- les méthodes pédagogiques utilisables, telles que celles présentées dans *Enseigner et apprendre pour un avenir viable* sur le site Web de l'UNESCO (www.unesco.org/education/tlsf) ;
- les moyens de favoriser l'articulation entre la situation d'apprentissage (école, programme pour adultes, etc.) et la communauté, tels que le suivi des modifications de l'environnement - par exemple les moyens utilisés dans le cadre de la Décennie des Nations Unies sur le thème de l'eau ;
- les processus de participation du public à l'intégration des cultures et des savoirs autochtones, traditionnels et locaux dans les programmes d'EDD ;

- l'exploitation des connaissances acquises grâce à l'expérience des réseaux d'éducation à l'environnement, à la santé, pour la paix, à l'économie, aux droits de l'homme et au développement dans le monde, qui depuis de nombreuses années utilisent l'innovation pour fournir de précieux services dans des situations difficiles.

D'autres processus, ainsi que des variantes culturelles des processus énumérés ci-dessus, peuvent être mis en place selon les besoins. Tous auront besoin de l'innovation pour rendre compte de conditions spécifiques et les incorporer dans les programmes d'EDD.

6. Utilisation des technologies de l'information et de la communication

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont vitales pour toute grande initiative internationale telle qu'une décennie des Nations Unies. La DEDD utilisera au mieux les TIC comme moyen de relier des partenaires éloignés, de stocker des données et de partager l'information rapidement. Au-delà de ces utilisations, les TIC ont des liens et des implications particuliers avec l'EDD :

- les TIC occupent une place centrale dans les économies du savoir, où la richesse est générée par le transfert et l'utilisation de l'information selon des modalités plus économes en ressources naturelles - telles que le papier, l'encre et l'énergie pour le transport des copies - que ne l'étaient les méthodes antérieures. C'est par là même un facteur qui contribue à l'utilisation plus durable de l'environnement et donc une illustration exemplaire de l'EDD ;
- les TIC offrent des modes et des espaces d'apprentissage nouveaux. Le téléenseignement a longtemps été tributaire de la radio, de la télévision et des services postaux. L'Internet offre de nouvelles possibilités et l'interactivité. C'est une possibilité de diffuser largement l'EDD selon des modalités qui permettent d'adapter le rythme, les exercices et l'aide d'un instructeur aux besoins individuels ;
- lorsque les TIC sont accessibles aux apprenants, elles peuvent servir à offrir des espaces de dialogue à l'échelle mondiale. *La Voix des petites îles* (www.smallislandsvoice.org), par exemple, relie le grand public et les jeunes des communautés insulaires des Caraïbes, de l'océan Indien et du Pacifique, qui mettent en commun leurs expériences et leurs préoccupations et mettent en place un consensus et une entraide en matière de développement durable ;
- les TIC développent les compétences d'apprentissage tout au long de la vie grâce auxquelles les élèves recherchent et trouvent des informations, en évaluent la pertinence, posent des questions et opèrent des synthèses, apprenant ainsi à devenir des apprenants autonomes.

Les TIC sont toutefois loin d'être disponibles partout - leur coût, l'infrastructure, l'alimentation en énergie et les liaisons Internet - par téléphone ou sans fil - sont autant de facteurs qui font que la fracture numérique n'est nullement réduite. S'il faut certes trouver des moyens innovants pour rendre les TIC de plus en plus facilement accessibles durant la Décennie, les anciennes technologies continueront cependant dans beaucoup d'endroits à toucher un grand nombre de gens. De plus, l'importance des savoirs locaux dans le développement durable signifie que l'utilisation locale et créative des systèmes de technologie de l'information fera partie d'une EDD dynamique - par la production, l'emploi et le partage actifs du savoir, au lieu d'une simple acceptation passive des connaissances d'autrui disponibles sur le Web et autres TIC.

7. Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation seront essentiels pour déterminer les changements et l'impact de la Décennie. Une initiative de si longue durée et aussi complexe qu'une décennie doit être dotée dès le départ de processus adéquats de suivi et d'évaluation, faute de quoi il sera impossible de savoir si la Décennie change quelque chose, et quoi. Un des aspects essentiels du suivi et de l'évaluation consistera à définir des indicateurs adéquats et pertinents à tous les échelons - local, national, régional et international - et pour chaque initiative et chaque programme.

Étant donné la place de premier plan que la Décennie assigne à la coopération en intégrant les préoccupations d'EDD dans les réseaux et alliances existants, chacun des groupes devrait se fixer ses propres objectifs, résultats et indicateurs dans le cadre de la Décennie. Ainsi, le suivi et l'évaluation s'effectueront à de multiples niveaux - national, régional, local, institutionnel, etc. - et feront partie intégrante de nouvelles initiatives et orientations que la Décennie pourrait promouvoir. Des méthodes d'évaluation qualitative et quantitative seront nécessaires pour suivre les progrès de la DEDD, de même que des études longitudinales et portant sur l'ensemble d'une communauté.

Le suivi et l'évaluation peuvent être coûteux. Dans chaque activité d'EDD, il y a lieu de déterminer dans quelle mesure il faut collecter des informations suffisantes pour montrer que des progrès sont accomplis et que l'EDD est efficace au regard de son coût pour atteindre les objectifs fixés. La communauté éducative ne peut se dispenser de mettre des programmes d'EDD en place sans les évaluer, mais elle doit réduire au minimum les dépenses ainsi encourues.

Dans le cadre de ce processus, l'UNESCO travaillera en étroite collaboration avec d'autres initiatives internationales de suivi, comme le Rapport mondial de suivi sur l'EPT, les actions de suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et le suivi permanent des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les résultats du suivi et de l'évaluation serviront à évaluer et réorienter les programmes au cours de la Décennie, afin de garantir en permanence leur pertinence et leur efficacité.

B. Mettre en pratique les sept stratégies

Le tableau 6 a été conçu pour aider les pays à incorporer les sept stratégies décrites ci-dessus dans le processus d'élaboration d'un plan de mise en œuvre de l'EDD, en donnant des exemples.

Tableau 6 : Exemples pour les sept stratégies

| Stratégie | Exemples |
|--|---|
| Mobilisation et élaboration d'une vision commune | <ul style="list-style-type: none"> - Faire pression pour ancrer l'EDD dans les politiques et plans de développement gouvernementaux. - Créer une demande d'EDD en faisant valoir les avantages de l'EDD. |
| Consultation et maîtrise | <ul style="list-style-type: none"> - Imposer la transparence et l'inclusivité dans les manifestations auxquelles participe le public. - Ouvrir les processus de consultation de la DEDD à toutes les organisations et tous les individus intéressés. - Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes. |

| Stratégie | Exemples |
|--|--|
| Partenariats et réseaux | <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher activement une grande diversité des parties prenantes. - Identifier les agents existants de mobilisation et travailler en harmonie. - Identifier des partenaires et des réseaux dans les quatre axes d'action de l'EDD. |
| Renforcement des capacités et formation | <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins de perfectionnement professionnel à tous les niveaux y compris le niveau de direction. - S'appuyer sur les acteurs et spécialistes existants y compris les ONG, le secteur privé et la société civile. - Assurer la liaison avec les initiatives locales et nationales en cours concernant le développement durable. |
| Recherche, développement et innovation | <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer des matériels d'EDD pour combler les lacunes des programmes d'enseignement et mettre au point des instruments d'évaluation pour les accompagner. - Concevoir des agendas de recherche-développement pour les quatre axes d'action de l'EDD. - Diffuser les résultats des travaux de recherche-développement et les pratiques innovantes en matière d'EDD vers les praticiens. |
| Technologies de l'information et de la communication | <ul style="list-style-type: none"> - Explorer comment insérer des messages de développement durable dans les jeux et la culture populaire au moyen des TIC. - Utiliser les TIC dans les activités de formation et de perfectionnement professionnel en cours de service. - Utiliser les TIC pour atteindre les populations géographiquement isolées. |
| Suivi et évaluation | <ul style="list-style-type: none"> - Mettre au point des indicateurs pour évaluer l'impact de la DEDD. - Collecter des données de référence et mettre en place des études longitudinales. - Utiliser les données de l'EPT et d'autres initiatives pour suivre les progrès. |

C. Infrastructure de soutien de la DEDD

Il faudra définir les éléments clés d'une infrastructure appropriée soit au préalable soit en conjonction avec les partenaires, selon le contexte national. Dans de nombreux pays, la communauté régionale des Nations Unies a déjà préparé le terrain par des stratégies d'EDD. Des exemples d'éléments possibles de l'infrastructure de la DEDD au niveau national sont donnés ci-après dans le tableau 7.

Tableau 7 : Éléments possibles de l'infrastructure de la DEDD

| Éléments d'infrastructure | Exemples |
|---------------------------|---|
| Direction | <ul style="list-style-type: none"> - Président ou coprésidents élus par les membres du comité ou désignés par le gouvernement. - Processus de décision transparents. - Dirigeant s'exprimant clairement et possédant une expérience de l'EDD. |
| Structures de gouvernance | <ul style="list-style-type: none"> - Statuts et règles internes connus du public. - Processus démocratique de gouvernance. - Représentation de la diversité de l'EDD. |
| Soutien administratif | <ul style="list-style-type: none"> - Bureaux et matériel pour le personnel. - Réactivité aux besoins du public. - Dotation en personnel suffisante. |
| Ressources humaines | <ul style="list-style-type: none"> - Représentation équilibrée de l'environnement, de la société et de l'économie. - Capables d'influencer les dirigeants, les médias, le secteur privé, etc. - Personnel suffisant pour coordonner les volontaires. |
| Ressources financières | <ul style="list-style-type: none"> - Pour rémunérer le personnel. - Pour payer les frais de voyage nécessaires pour mobiliser des partenaires et plaider la cause de la DEDD. - Pour suivre les progrès et publier des rapports. |

| Éléments d'infrastructure | Exemples |
|---|--|
| Ressources matérielles | <ul style="list-style-type: none"> - Accès à l'Internet, publications de la DEDD, etc. - Information sur les questions de développement durable à l'échelon national et local. - Bureaux équipés pour recevoir le personnel rémunéré et les volontaires. |
| Procédures opérationnelles | <ul style="list-style-type: none"> - Mandat explicite concernant la portée des activités. - Compréhension claire des rôles, des droits et des responsabilités. - Procédure équitable concernant les différends entre partenaires. |
| Reddition de comptes | <ul style="list-style-type: none"> - Assurer l'exécution des projets financiers. - Pratiques comptables bien fondées. - Responsabilité envers les partenaires et les parties prenantes. |
| Évaluation, suivi et soumission de rapports | <ul style="list-style-type: none"> - Système d'enregistrement des activités de la DEDD. - Suivi et évaluation de l'impact des activités de la DEDD. - Liaison avec les unités nationales et internationales de suivi. |
| Élaboration d'une vision commune | <ul style="list-style-type: none"> - Contributions de membres divers de la société civile. - Accès à des recherches et des informations de qualité sur les questions de développement durable dans les trois sphères. - Prise en compte des quatre axes d'action de l'EDD. |
| Engagement et rétention | <ul style="list-style-type: none"> - Rechercher activement des membres de tous les secteurs de la société civile. - Féliciter et remercier les membres pour leurs succès. - Gérer les volontaires de façon à leur assigner des charges de travail raisonnables en fonction du temps dont ils disposent. |

D. Ressources de la DEDD

La mise en œuvre de la DEDD exigera une direction, une planification et des ressources - tant humaines que financières. Jusqu'à présent, une grande partie du financement de la DEDD vient de la réaffectation de ressources des initiatives existantes et il n'a été alloué que peu de ressources nouvelles. Bien que les premières activités de la Décennie aient commencé ainsi, cela n'est pas suffisant pour maintenir la dynamique de la DEDD, qui a de larges implications. Le Plan international de mise en œuvre demande instamment aux gouvernements et autres bailleurs de fonds potentiels d'évaluer les ressources et les besoins existants en matière d'EDD dans leurs pays, de réaffecter les ressources existantes et de trouver des moyens de mobiliser de nouvelles ressources.

Même si l'on relie des programmes existants à l'EDD, il reste nécessaire de trouver de nouvelles ressources. Des ressources humaines et financières supplémentaires seront nécessaires pour accroître les ressources actuelles. Il est par exemple coûteux mais nécessaire d'amener les près de 60 millions d'enseignants que compte le monde et les innombrables éducateurs non formels à se perfectionner professionnellement pour apprendre les pédagogies et les meilleures pratiques associées à l'EDD. Les gouvernements doivent fixer des priorités de financement et arbitrer entre des demandes concurrentes. Dans le cadre de la DEDD, les demandes à court terme concernant le financement du démarrage de la Décennie seront compensées par les gains à long terme résultant de la création d'un avenir plus viable.

ANNEXE II

ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : HISTORIQUE

La présente section retrace brièvement les origines et l'évolution de la DEDD à l'intention de ceux qui n'auraient pas une connaissance précise de la Décennie pour l'éducation au service du développement durable. Partant des origines de l'EDD, elle montre les liens essentiels qui unissent l'éducation de qualité et l'EDD, décrit les quatre grands axes autour desquels s'articule l'EDD sur le plan pédagogique et recense les principales caractéristiques de l'EDD.

A. Origines de l'éducation au service du développement durable

L'éducation au service du développement durable a ses sources dans deux domaines distincts dont s'occupent les Nations Unies : l'éducation et le développement durable.

En 1948, la Déclaration des droits de l'homme a proclamé : « Toute personne a droit à l'éducation ». Ce droit à l'éducation a été renforcé par la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989, qui déclare que l'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit pour tous et que tous les droits énoncés dans la Convention, dont le droit à l'éducation, doivent être garantis à tous les enfants, indépendamment de toute considération de race, de sexe, de situation économique ou d'incapacité.

En 1990, la Déclaration de Jomtien sur l'Éducation pour tous (EPT) a proclamé : « Tous les enfants, tous les adolescents et tous les adultes devraient avoir accès à l'éducation fondamentale. À cette fin, il convient de développer les services éducatifs de qualité et de prendre des mesures systématiques pour réduire les disparités ». (Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, 1990, article III - Universaliser l'accès et promouvoir l'équité.) La Déclaration souligne aussi la disparité entre les sexes et les moyens d'y remédier : « La priorité absolue devrait être d'assurer l'accès des filles et des femmes à l'éducation et d'améliorer la qualité de la formation qui leur est dispensée, ainsi que de lever tous les obstacles à leur participation active. Tous les stéréotypes sexuels sont à bannir de l'éducation ». (Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous, 1990, article III - Universaliser l'accès et promouvoir l'équité.)

Des objectifs internationaux de développement en matière de qualité de l'éducation ont en outre été établis. Le Cadre d'action de Dakar énumère six objectifs fondamentaux dans le domaine de l'éducation. L'Objectif 6 est d'« Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation et garantir son excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables - notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante ». Il est également question d'éducation dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'OMD 2 est d'« Assurer l'éducation primaire pour tous ». L'objectif international de développement correspondant précise : « D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires ». L'OMD 3 se lit comme suit : « Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes », à quoi correspond l'objectif international de développement suivant : « Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard » (Projet du Millénaire de l'ONU, 2005). En outre, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé la période 2003-2012 Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA). Les Nations Unies ont donc, tout au long de leur histoire, donné à l'éducation pour tous une place de premier plan.

Le développement durable a ses racines dans les relations de l'ONU avec le mouvement environnemental. Les travaux accomplis aujourd'hui dans le domaine du développement durable sont, pour une large part, l'aboutissement d'une action qui remonte à plusieurs décennies. Le chemin du développement durable est jalonné par de nombreux événements dont le plus marquant est la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 1972), qui a conduit à la création de nombreuses institutions de protection de l'environnement et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les nations ont pris conscience que, devant l'extension prise par la dégradation de l'environnement, la recherche de stratégies et de solutions nationales devait céder le pas à une attention et à une collaboration internationales. Bien qu'une certaine attention ait été accordée aux problèmes économiques et sociaux inhérents à ces questions environnementales, c'est l'impact écologique d'un développement effréné et toujours plus rapide qui a été au centre des préoccupations. Dans les dix années qui ont suivi Stockholm, le monde s'est rendu compte que si l'on continuait de traiter les problèmes environnementaux indépendamment des enjeux du développement, tels que la pauvreté accablante dont souffrait une grande partie de l'humanité, on ne rendrait service ni à l'environnement ni à l'humanité. Au cours des années 1980, les Nations Unies se sont donc mises en quête d'une stratégie de plus vaste ampleur qui réponde à la fois aux besoins de la société et à ceux de l'environnement. En 1987, le rapport de la Commission Brundtland intitulé « Notre avenir à tous » a fait du développement durable le cadre général de l'élaboration des futures politiques de développement à tous les niveaux.

À partir du moment où la notion de développement durable a été adoptée, l'Assemblée générale des Nations Unies a commencé à explorer le concept parallèle d'éducation au service du développement durable. De 1987 à 1992, le concept de développement durable a mûri à mesure que des comités négociaient et rédigeaient les 40 chapitres d'Action 21. Les réflexions concernant l'éducation et la durabilité ont d'abord été intégrées dans le chapitre 36 d'Action 21 : « Promotion de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation ». En outre, l'éducation en tant que stratégie de mise en œuvre a été incorporée dans chacun des 40 chapitres d'Action 21 et chacune des conventions issues du Sommet de la Terre. De même, chacune des neuf grandes conférences organisées par les Nations Unies au cours des années 1990 qui a examiné et approfondi la problématique de la durabilité, a considéré l'éducation, au sens le plus large, comme un élément crucial de la mise en œuvre des stratégies d'action des conférences³.

Le Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg, 2002) a contribué à approfondir les engagements pris en faveur du développement durable à tous les niveaux, du niveau local au niveau mondial. Le Sommet a proposé que soit proclamée la Décennie pour l'éducation au service du développement durable (DEDD), indiquant ainsi qu'éducation et apprentissage sont au cœur des approches du développement durable.

La DEDD est la prochaine étape de la longue histoire du soutien apporté par les Nations Unies à l'éducation et au développement durable. La DEDD relie l'intérêt constamment porté par les Nations Unies à l'éducation au thème aujourd'hui dominant du développement durable. Il y a là un concept très fort susceptible de puissamment inviter les habitants de la planète à faire de l'éducation un outil pour façonner un avenir plus viable.

³ Liste des neuf conférences de l'après-Rio : Sommet mondial pour les enfants, 1990 ; Conférence mondiale sur l'éducation pour tous, 1990 ; Conférence internationale sur la population et le développement, 1994 ; Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, 1994 ; Sommet mondial pour le développement social, 1995 ; quatrième Conférence mondiale sur les femmes, 1995 ; deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, 1996 ; Sommet mondial de l'alimentation, 1996 ; Forum mondial sur l'éducation, 2000 (UNESCO 2002).

Le *Millennium Ecosystem Assessment* (Évaluation des écosystèmes au tournant du Millénaire), récemment publié, note que les efforts entrepris jusqu'à présent sont au mieux insuffisants. Il est nécessaire d'adopter des stratégies mieux informées pour répondre aux objectifs fixés de réduction de la pauvreté et de lutte contre la faim, d'amélioration de la santé humaine et de protection de l'environnement.

B. L'éducation de qualité

L'EPT et les ODM ont incorporé le concept d'éducation de qualité dans leurs objectifs, dont les objectifs internationaux de développement. Le but visé n'est pas de dispenser n'importe quelle éducation, sans se préoccuper de sa qualité. L'idée que l'accès doit précéder la qualité est un mythe. Accès et qualité peuvent être réalisés simultanément. Quant à savoir ce qu'est une éducation de qualité, le débat se poursuit.

« La qualité est devenue un concept dynamique, qui doit constamment s'adapter à un monde dans lequel les sociétés elles-mêmes sont soumises à des profondes transformations sociales et économiques. Il est de plus en plus important d'encourager la réflexion prospective et l'anticipation. L'ancienne notion de qualité est devenue obsolète. En dépit des différents contextes, il existe de nombreux points communs dans la recherche de l'éducation de qualité, qui devraient permettre à chaque individu, femme et homme, d'être des membres actifs à part entière de leurs communautés ainsi que des citoyens du monde. » (Table ronde ministérielle sur la qualité de l'éducation, UNESCO, 2003, p. 1.)

À ce stade, une éducation de qualité possède des caractéristiques essentielles dont la mise en œuvre peut prendre diverses formes pour s'adapter au contexte culturel.

Une éducation de qualité :

- soutient une approche fondée sur les droits de toutes les entreprises éducatives. L'éducation est un droit humain, et une éducation de qualité soutient en conséquence l'ensemble des droits humains ;
- est fondée sur les quatre piliers de l'Éducation pour tous : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à vivre ensemble, à vivre avec les autres et apprendre à être (Delors, et al., 1996) ;
- considère l'apprenant comme personne individuelle, membre d'une famille, membre d'une communauté et citoyen du monde, et vise à donner à chacun l'aptitude à remplir ces quatre rôles ;
- promeut et transmet les idéaux d'un monde durable - un monde juste, équitable et pacifique, où les individus sont soucieux de l'environnement et contribuent à l'équité intergénérationnelle ;
- tient compte des spécificités sociales, économiques et environnementales d'un lieu particulier et façonne le programme d'enseignement pour qu'il les reflète. Une éducation de qualité est localement pertinente culturellement appropriée ;
- tire les enseignements du passé (par exemple les savoirs autochtones et traditionnels), est adaptée au temps présent et prépare les individus à l'avenir ;

- dispense des connaissances des compétences nécessaires dans la vie courante, des conceptions, des attitudes et des valeurs ;
- fournit les outils nécessaires pour transformer les sociétés contemporaines en sociétés plus durables ;
- est mesurable.

C. L'éducation au service du développement durable

On considère que l'éducation joue un rôle central dans le développement durable. Éducation et durabilité sont inextricablement liées, mais la distinction entre l'éducation telle que nous la connaissons et l'éducation au service de la durabilité est, pour beaucoup, quelque peu énigmatique. L'EDD est indissociable de l'idée de la mise en œuvre de programmes localement pertinents et culturellement appropriés. Tous les programmes de développement durable, y compris l'EDD, doivent prendre en compte les trois sphères de la durabilité : l'environnement, la société (y compris la culture) et l'économie. Comme l'EDD tient compte des contextes locaux de ces trois sphères, elle est amenée à prendre des formes très diverses de par le monde.

L'éducation au service du développement durable est fondée sur les idéaux et les principes qui sont à la base de la durabilité, comme l'équité intergénérationnelle, l'équité entre les sexes, la tolérance sociale, la réduction de la pauvreté, la protection et la restauration de l'environnement, la conservation des ressources naturelles, et des sociétés justes et pacifiques. La Déclaration de Rio énonce 27 principes de la durabilité, par exemple :

- les êtres humains [...] ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature ;
- le droit au développement doit être réalisé de façon à satisfaire équitablement les besoins relatifs au développement et à l'environnement des générations présentes et futures ;
- l'élimination de la pauvreté et la réduction des différences de niveaux de vie dans les diverses régions du monde constituent une condition indispensable du développement durable (Keating, 1993).

Ces principes peuvent aider les pouvoirs publics, les communautés et les systèmes scolaires à définir les connaissances, les principes, les compétences et les valeurs qui leur serviront de base pour élaborer l'EDD ou réorienter les programmes d'enseignement de façon à tenir compte de la durabilité.

D. Les quatre grands axes de l'éducation au service du développement durable

Le chapitre 36 d'Action 21 définit les quatre grands axes autour desquels s'articule l'éducation en vue d'un avenir durable.

Améliorer l'accès à une éducation de base de qualité. L'EDD a pour première priorité d'améliorer l'accès à l'éducation de base et la qualité de celle-ci. Le contenu et la durée de l'éducation de base sont très variables selon les pays. Ainsi, certains pays considèrent l'enseignement primaire comme l'éducation de base. Ailleurs, la scolarité est obligatoire pendant huit ou 12 ans. L'accès à l'éducation de base reste un problème pour beaucoup, en particulier les filles et les adultes analphabètes. Plus de 100 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire n'ont jamais fréquenté l'école et quelque 800 millions d'adultes sont analphabètes

(Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2004). Dans de nombreux pays, le niveau actuel de l'éducation de base est insuffisant, ce qui entrave fortement les plans nationaux en vue d'un avenir viable. C'est l'accent mis par l'EDD sur une éducation de base de qualité qui la rapproche le plus des objectifs de l'EPT et des OMD.

Cette priorité de l'EDD ne se limite cependant pas aux pays où les niveaux d'instruction sont bas. S'agissant d'assurer une éducation de qualité à tous, chaque pays a ses propres problèmes. Trop d'enfants, de jeunes et d'adultes sont insuffisamment desservis et se voient offrir des possibilités d'éducation limitées, même dans les pays où les niveaux d'alphabétisme et d'enseignement supérieur sont élevés. Il se peut par exemple que les taux d'abandon scolaire y soient élevés et l'accès à l'apprentissage tout au long de la vie restreint.

On considère souvent que les problèmes d'accès à l'éducation de base sont le lot des pays en développement ; or, les pays développés doivent faire face à des problèmes apparents tout aussi importants. Si l'accès n'y constitue pas un problème d'une aussi grande ampleur, la rétention des élèves dans le système scolaire reste problématique. Trop d'élèves abandonnent l'école avant d'avoir été préparés aux conditions d'existence et de concurrence du XXI^e siècle. Dans les pays du Nord, un diplôme de fin d'études secondaires ne donne qu'un accès limité à un marché du travail qui se réduit. Si l'on évalue la réussite des élèves en fonction de la race, de l'ethnicité ou des styles d'apprentissage, on constate des défaillances dans l'aptitude des systèmes scolaires à répondre aux besoins des jeunes d'origines diverses qui vivent aujourd'hui dans les grandes villes du Nord.

Malheureusement, il ne suffit pas d'étendre l'accès à l'alphabétisation de base, telle qu'elle est dispensée dans la plupart des pays, pour progresser vers des sociétés durables. Si les communautés et les nations veulent vraiment se rapprocher des objectifs de durabilité, il leur faut se concentrer sur les connaissances, compétences, valeurs et conceptions qui encouragent la participation du public et les processus communautaires de prise de décisions. Il est nécessaire pour ce faire de réorienter l'éducation de base vers la durabilité et d'y intégrer les compétences requises pour mener une réflexion critique, organiser et interpréter les données et les informations, et formuler des questions. En outre, l'éducation de base doit inclure l'aptitude à analyser les problèmes que rencontrent les communautés locales et permettre aux individus de faire des choix de style de vie qui ne détruisent pas les ressources naturelles et ne portent pas préjudice à l'équité sociale ou à la justice dans la collectivité.

Réorienter les programmes d'éducation. L'expansion de l'éducation de base telle qu'elle est actuellement dispensée ne permettra pas de créer des sociétés plus viables. Le problème est que ce sont les nations instruites qui laissent l'empreinte écologique la plus profonde, en consommant beaucoup de ressources naturelles et d'énergie pour maintenir leurs modes de vie. Pour créer un avenir plus viable, il ne suffira pas d'accroître la quantité d'éducation ; c'est davantage une question de contenu et de pertinence. Il importe, dans l'intérêt des sociétés actuelles et futures, de repenser et de réviser l'enseignement de l'école maternelle jusqu'à l'université pour y intégrer davantage de principes, de connaissances, de compétences, de modes de pensée et de valeurs à l'appui de la durabilité dans chacun des trois grands domaines : social, environnemental et économique. Il conviendrait, pour ce faire, d'adopter une approche holistique et interdisciplinaire qui implique la société dans son ensemble mais dont la mise en œuvre sur le plan national soit localement pertinente et culturellement appropriée.

Mieux sensibiliser le public à la notion de durabilité. Pour progresser vers des sociétés plus viables, il faut que la population soit consciente des objectifs de la durabilité et ait les connaissances et les compétences voulues pour contribuer à la réalisation de ces objectifs. Des citoyens bien informés peuvent contribuer à la réalisation d'une société plus viable de multiples façons. Premièrement, dans la vie de tous les jours, ils peuvent appuyer les choix gouvernementaux en matière de gestion des ressources et de comportement civique. Deuxièmement, les citoyens peuvent encourager les mesures relatives au développement durable et apporter leur soutien aux responsables politiques qui élaborent et préconisent une législation éclairée. Troisièmement, les citoyens peuvent devenir des consommateurs avisés qui achètent des biens dont le cycle de vie n'a qu'un faible impact et qui favorisent, grâce à leur pouvoir d'achat, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises et les pratiques économiques durables. Si l'ensemble des citoyens et les consommateurs sont bien informés, ils peuvent aider les collectivités et les pouvoirs publics à promulguer des mesures s'inscrivant dans la durabilité et à progresser vers des sociétés plus viables.

Pour que les citoyens soient bien informés, il est besoin d'un effort concerté, avec des messages cohérents et réalistes destinés à des personnes de tous âges. Les vastes campagnes médiatiques peuvent toucher une grande partie de la société. Il convient également d'explorer les possibilités du marketing social afin de promouvoir l'évolution des comportements par des mesures simples. Il faut disposer d'outils pédagogiques plus complets, centrés sur les compétences qu'impliquent la pensée critique et la prise de décision rationnelle, afin de donner aux citoyens la capacité d'appréhender les problèmes les plus complexes qui se posent aux communautés et aux nations en termes de durabilité.

Dispenser une formation. Tous les secteurs - y compris les entreprises commerciales et industrielles, l'enseignement supérieur, les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires - devraient être incités à former leurs dirigeants aux problèmes de la durabilité - gestion de l'environnement, politiques équitables, etc. - et à dispenser à leurs employés une formation aux pratiques durables. Les programmes de formation spécialisée élaborés pour faire en sorte que tous les secteurs de la population active aient les connaissances et les compétences nécessaires pour s'acquitter de leur tâche de façon durable sont un élément déterminant de l'éducation pour le développement durable. Les grandes entreprises, notamment industrielles, tirent actuellement des profits financiers colossaux des mesures de formation relatives à la gestion de l'énergie, de l'eau et du traitement des déchets. On constate qu'il est payant de s'intéresser à d'autres problèmes en matière d'environnement et de ressources sociales et humaines. Ainsi, dans certaines grandes écoles de commerce, le développement durable fait partie intégrante du programme d'enseignement. Cependant, les petites et moyennes entreprises (PME) représentent 99,7 % des entreprises mondiales et emploient 75 % de la population active mondiale. Il convient donc d'élaborer de nouvelles approches à l'intention des PME.

Afin d'élaborer des programmes d'EDD qui tiennent compte de ces quatre priorités, tous les secteurs de la communauté éducative devront travailler ensemble dans un esprit de coopération. L'éducation formelle (l'enseignement primaire, secondaire, postsecondaire et supérieur) devra travailler en association étroite avec ses partenaires habituels du secteur de l'éducation non formelle (par exemple, centres de découverte de la nature, organisations non gouvernementales, formateurs dans le domaine de la santé publique et vulgarisateurs agricoles) ainsi qu'avec de nouveaux partenaires du secteur de l'éducation informelle (à savoir les médias, dont la télévision, la radio et la presse écrite - journaux et magazines). Parce que l'EDD est un processus d'éducation tout au long de la vie, chacun de ces secteurs a une incidence sur les citoyens à différents âges de la vie.

E. Principales caractéristiques de l'éducation au service du développement durable

Il n'existe pas de modèle universel d'éducation pour le développement durable. Si l'on s'accorde en général sur le concept proprement dit, il existe des nuances au plan local en fonction du contexte, des priorités et des méthodes adoptées. Chaque pays doit définir ses propres priorités et modes d'intervention. Il faut donc que les objectifs, les priorités et les processus soient définis localement pour satisfaire aux conditions environnementales, sociales et économiques locales, et tiennent compte également du contexte culturel. L'éducation pour le développement durable est pertinente et essentielle aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

La mise en œuvre des caractéristiques essentielles de l'EDD peut prendre des formes très diverses selon les contextes culturels.

L'éducation au service du développement durable :

- est basée sur les principes et les valeurs qui fondent le développement durable ;
- concerne la bonne santé des trois sphères de la durabilité : l'environnement, la société et l'économie ;
- promeut l'apprentissage tout au long de la vie ;
- est localement pertinente et culturellement appropriée ;
- est fondée sur les besoins, les mentalités et les conditions qui existent au niveau local, mais reconnaît que la satisfaction des besoins locaux a souvent des répercussions au niveau international ;
- mobilise l'éducation formelle, non formelle et informelle ;
- s'adapte au caractère évolutif du concept de durabilité ;
- s'intéresse aux contenus en tenant compte du contexte, des problèmes internationaux et des priorités locales ;
- renforce les capacités des citoyens dans les domaines des processus communautaires de prise de décision, de la tolérance sociale, de la gestion de l'environnement, de la flexibilité de la population active et de la qualité de la vie ;
- est interdisciplinaire. L'EDD n'est l'apanage d'aucune discipline, mais toutes les disciplines peuvent contribuer à l'EDD ;
- recourt à diverses techniques pédagogiques qui favorisent l'apprentissage participatif et l'acquisition de compétences intellectuelles plus élevées.

La mise en œuvre des caractéristiques essentielles de l'EDD peut prendre de multiples formes de sorte que les programmes d'EDD reflètent les conditions environnementales, sociales et économiques propres à chaque contexte local. En outre, l'EDD renforce les capacités des citoyens par les effets positifs qu'elle exerce sur la population active, la tolérance sociale, la gestion de l'environnement, la participation aux processus communautaires de prise de décision et la qualité de la vie. Afin de renforcer les capacités des citoyens dans ces cinq domaines, il convient d'associer l'éducation formelle, non formelle et informelle.